

# Commerce et artisanat : les aides se poursuivent

L'Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (Orac) menée par la communauté de communes des Trois Cantons sur son territoire a débuté le 1<sup>er</sup> mars 2004 pour se terminer trois ans après en février 2007.

Pendant ces trente-six mois, quarante-cinq dossiers ont été présentés, pour quarante-trois projets d'investissements subventionnés et deux dossiers réorientés vers le dispositif régional (Aria). Ainsi, le montant des subventions accordées grâce à l'Orac s'élève à 204.376 € pour un montant global d'investissements de l'ordre de 1.086.290 €.

L'état et le conseil régional de Champagne-Ardenne, partenaires financeurs de l'opération, ont décidé de poursuivre les ef-

forts en faveur des entreprises artisanales et commerciales du territoire en reconduisant l'Orac jusqu'en décembre 2007, laquelle permet de subventionner les investissements de modernisation, de rénovation, d'aménagements intérieur ou extérieur, ou d'acquisition de matériel, à hauteur de 20 % pour un montant global de travaux compris entre 5.000 et 50.000 €.

Une bonne nouvelle qui devrait inciter les petites entreprises artisanales et commerciales, qui ont des projets d'investissements mais hésitaient à se lancer.

## Un guide du savoir-faire

Cette opération de restructuration de l'artisanat et du commerce ne concerne pas unique-

ment les aides aux entreprises, mais aussi la mise en place d'actions collectives. Ainsi, depuis 3 ans, la communauté de communes participe à l'organisation des foires artisanales et commerciales sur son territoire (Carignan, Douzy, Margut et Mouzon) et ce, en finançant les animations professionnelles choisies pour l'occasion. 2007 verra la réalisation d'un guide du savoir-faire artisanal et commercial pour la rentrée de septembre, ainsi que la mise en place d'une démarche qualité pour les commerçants des Trois Cantons.

---

Si vous avez un investissement à réaliser pour votre entreprise, n'hésitez pas à contacter les animateurs Orac, Pierre-Emmanuel Focks et Isabelle Tupeanskas, au 03.24.27.90.98.